



Déclaration liminaire du Secrétaire du cominat

Cominat du 26 mars 2026

Madame l'Administratrice Générale, la période que nous vivons est unique

- Unique parce que la situation géopolitique se tend fortement, notre pays rentre dans une économie de guerre, une nouvelle crise économique se prépare et plus que jamais le CEA est fortement sollicité
- Unique par ce que l'Europe Militaire est en train de se dessiner sur la base du travail du CEA
- Unique parce que l'Europe par sa présidente a reconnu une erreur stratégique passée et repositionné le nucléaire comme indispensable à la décarbonation et clé pour la souveraineté énergétique
- Unique enfin par les quelques événements majeurs ce mois de mars en France

1/Annonces du président de la République : des annonces en contradiction avec la réalité

Compte tenu des annonces faites par le Président de la République début mars:

1. 2 mars, Île Longue

Impact **direct, majeur** sur le CEA/DAM :

- têtes nucléaires,
- tritium,
- simulation,
- modernisation de la dissuasion.

2. 10 mars, Sommet sur le nucléaire civil

Impact **direct** sur les priorités de recherche et de filière :

- SMR,
- cycle du combustible,
- R&D,
- ITER/Cadarache,
- financement de la filière.

3. 12 mars, Penly / 5e CPN

Impact **direct, explicite, opérationnel** sur :

- EPR2,
- fermeture du cycle,
- RNR,
- SMR,
- Marcoule,
- Cadarache,
- gouvernance avec le CEA.

Mais aussi ce 12 mars une **première réunion NAO qui a abouti au départ des organisations syndicales** au bout de 1 heure de réunion, abasourdis par l'incohérence et l'inconsistance de la situation

4. 18 mars, Nantes-Indret

Impact **surtout indirect**, mais réel sur l'écosystème de défense nucléaire.



Déclaration liminaire du Secrétaire du cominat

Cominat du 26 mars 2026

Les élus du comité national souhaitent un éclairage précis sur l'impact programme, en ETP, en budget programme et en budget RH / salaires lors de ce COMINAT

Par ailleurs, le calendrier social de « négociation rémunération » indique seulement 2 réunions avant l'été le 9 avril et le 21 mai ce qui ne permettra pas de présenter aux tutelles des scénarios construits et négociés avec les organisations syndicales dans l'été 2026. La négociation doit ensuite se poursuivre par 4 réunions jusqu'à fin d'année, ce qui ne sous-entend une réponse des tutelles qu'en 2027 en pleine période préélectorale voire post-électorale.

Les résultats de cette négociation ne seront pas au mieux avant début 2028 en fonction du futur gouvernement ce qui est loin très loin des ambitions contradictoires de nos tutelles.

Que propose la Direction du CEA pour pallier à l'urgence des injonctions contradictoires ?

Depuis des mois l'urgence a été soulevée en COMINAT pour la revalorisation des frais immédiats liés aux postes de travail : les frais de transports, des frais de mission et la réponse de la Direction est de lier la réponse aux NAO inachevées depuis des années.

Une question se pose : les salariés doivent ils refuser d'impacter leur budget personnel lors d'intervention en poste, en missions, en astreinte sous couvert de l'attente d'une future négociation NAO alors que la seule réunion programmée le 12 mars est en totale contradiction avec les expressions de notre Président de la République ?

La récente réunion de négociation sur l'intéressement est là aussi représentative de « l'incohérence actuelle » : 14M€ d'enveloppe proposés depuis des années pour négocier des enchères inversées par des indicateurs ne permettant finalement que de rogner la distribution des 14M€ et permettant comme cette année encore quelques 500€ de prime d'intéressement là où EDF distribue cette année en moyenne 3500 € aux salariés, sans parler de l'abondement !

De qui se moque-t-on ? nous avons honte de cette situation qui n'est pas à la hauteur du CEA : honte qu'on nous rabâche que nous devons être fiers des missions qui nous honorent et nous obligent ! et indirectement servir la France est un privilège, peu importe les sacrifices...financiers pour les salariés !

Nous, élus et organisations syndicales avons pour notre part proposé des actions immédiates et réalisables : utiliser le mécanisme de fongibilité asymétrique **pour à enveloppe constante de la subvention annuelle une fois n'est pas coutume augmenter conséquemment la masse salariale** et enfin compenser la non revalorisation du point depuis 17 ans.

Tout cela n'est qu'une question de volonté de l'état et permettra à l'état d'être cohérent et monter un signe de reconnaissance réelle, pas 500€ incongrus comme l'intéressement 2025.

Nous souhaitons que le CEA soit un EPIC unique de recherche



Déclaration liminaire du Secrétaire du cominat

Cominat du 26 mars 2026

Le CEA est en fait par construction et raison d'état un Commissariat aujourd'hui en étroite collaboration avec ses partenaires publics et privés industriels

Ses partenaires publiques sont alignés plus que jamais sur des objectifs souverains de la filière civile et militaire. Le CEA doit **enfin être aligné également avec ses partenaires publics** en termes de rémunérations.

La raison d'état est plus que jamais d'actualité :

- Contexte géopolitique critique
- Structure exceptionnelle (Commissariat)
- Finalité stratégique nationale (dont militaire et énergétique)

La revalorisation salariale est indispensable en cette période particulière pour juguler les signes d'affaiblissement des ressources humaines, énergie principale de notre Commissariat/ EPIC

Les indicateurs RPS et Accident du travail le prouvent, ce ne sont plus des signaux faibles

Pourquoi un salarié EDF, Framatome, Orano, Technicatome, Andra, ex IRSN gagne en moyenne 30% de rémunération en plus à poste équivalent ? Pourquoi l'intéressement EDF est 7 fois supérieur à celui du CEA ?

2/ Consultation sur la stratégie du CEA du 28 janvier 2026,

Il a été constaté par les élus que l'information concernant la stratégie du CEA n'était pas totalement complète ni sincère lors du Cominat du 28 janvier dernier.

Nous avons noté en CEEIAL du 21 janvier puis en cominat du 28 janvier certaines lacunes et demandes complémentaires des élus dont nous attendions réponse rapide de la Direction sans pour autant décaler la remise de l'avis motivé :

Synthèse des demandes des élus (en attente)

1) Informations complémentaires sur les projets DIMP

Les élus constatent que les présentations faites en CEEIAL et en Cominat du 28/1 sont **incomplète** et insuffisamment détaillée.

👉 Demandes en attente :

- Compléments d'information sur les projets DIMP
- Niveau de détail équivalent à celui présenté pour la DDSD



Déclaration liminaire du Secrétaire du cominat

Cominat du 26 mars 2026

2) Consultation formelle sur le projet e-care (demande non satisfaite)

Les élus considèrent que le projet e-care constitue un **changement structurant** impactant :

- l'organisation du travail
- les pratiques professionnelles
- les conditions de travail

👉 Demandes en attente :

- Ouverture d'une **consultation formelle du Comité national**
 - sur le **principe du projet**
 - sur le **plan d'adaptation et d'accompagnement du changement**

3) Mise en place d'une consultation en deux temps

Les élus demandent une organisation spécifique du dialogue social.

- Organisation d'une **consultation en 2 phases distinctes** :
 1. **Consultation amont sur le principe du projet**
 2. **Consultation ultérieure sur l'accompagnement du changement**

4) Contenu détaillé attendu pour la 1ère consultation (non fourni à ce stade)

- Diagnostic des outils actuels
- Objectifs du projet e-care
- Cahier des charges fonctionnel
- Budget prévisionnel
- Choix de l'éditeur
- Expression des besoins utilisateurs A ce jour, les élus n'ont pas reçu d'informations complémentaires et **restent en attente de compléments d'information dans le cadre de la consultation sur les orientations stratégiques du CEA du 28 janvier dernier.**



Déclaration liminaire du Secrétaire du cominat

Cominat du 26 mars 2026

Annexe : questions de la CEEIAL du 21 janvier toujours en attente

1. Quel est le coût à terminaison consolidé (scénarios bas/central/haut) ?
2. Quel est le reste à faire (physique + financier) par site / par installation / par lot ?
3. Quelle est la trajectoire : qu'est-ce qui baisse réellement (passif) et qu'est-ce qui augmente (MCO, coûts fixes) ?
4. Quel est le référentiel qui permet de dire "les jalons sont tenus" ?
5. 27% des ressources dédiées au démantèlement pur : est-ce normal ? Comment ce taux a-t-il évolué dans le temps ? Comment va-t-il évoluer dans l'avenir ?
6. Quel est le niveau de confiance d'obtenir une augmentation de la subvention en 2028 ?
7. Face à l'impasse de financement identifiée, quelles sont les conséquences opérationnelles ?
8. Les constats des dysfonctionnements sont faits mais quelles sont les conséquences ? Quels sont les plans d'actions correctifs ?
9. La page 18 met en évidence une tension sur l'attribution des responsabilités :

Le CEA n'est pas seul : tutelles, arbitrages politiques, exigences des autorités de sûreté pèsent fortement sur les décisions, les délais et les coûts.

On glisse vers une logique de recherche de coupables plutôt que vers une logique de solutions et de pilotage robuste

Point de gouvernance à clarifier : Qui décide quoi ? et qui porte quoi ?

10. Quelles leçons tirées des dérives liées à la sous-traitance (contrats, contrôle, pénalités, retours d'expérience) ?
11. Quelle stratégie pour maintenir les compétences internes de pilotage et de surveillance ?
12. Quel plan d'action sur la qualité des états des lieux et des CDC ?
13. Quels flux de déchets sont en "stockage déguisé" faute d'exutoire ?
14. Confirmez-vous une stratégie d'entreposage de surface long terme ? Si oui, avec quelles garanties sûreté et quels coûts ?
15. La mise à jour de la stratégie A&D est annoncée en 2026 : quelles sont les pistes de réflexion ? Le CN en sera-t-il informé ?